



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**LETTER OF INTEREST
LETTRE D'INTÉRÊT**

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Industrial Vehicles & Machinery Products Division
11 Laurier St./11, rue Laurier
7B1, Place du Portage, Phase III
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet RELC - DDR	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8476-185840/A	Date 2018-05-24
Client Reference No. - N° de référence du client W8476-185840	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$\$HS-634-74903
File No. - N° de dossier hs634.W8476-185840	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-07-31	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Paquin, Benoit	Buyer Id - Id de l'acheteur hs634
Telephone No. - N° de téléphone (873) 469-3401 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Specified Herein Précisé dans les présentes	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – OBJET ET NATURE DE LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

- 1.1 Objet de la demande de renseignements
- 1.2 Nature de la demande de renseignements

PARTIE 2 – DIRECTIVES ET RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX RÉPONSES

- 2.1 Nature et format des réponses
- 2.2 Coûts associés aux réponses
- 2.3 Traitement des réponses
- 2.4 Contenu de la présente DDR
- 2.5 Élaboration des réponses
- 2.6 Demandes de renseignements
- 2.7 Transmission des réponses
- 2.8 Exigences relatives à la sécurité
- 2.9 Langues officielles
- 2.10 Rencontre et consultation avec l'industrie

PARTIE 3 –ÉBAUCHE DE LA STRATÉGIE D'APPROVISIONNEMENT

- 3.1 Introduction
- 3.2 Contexte
- 3.3 Ébauche de la demande d'offre à commandes
- 3.4 Exigences techniques
- 3.5 Exigence pour le maintien en puissance
- 3.6 Renseignement sur les coûts
- 3.7 Politique des retombées industrielles et technologiques
- 3.8 Informations en matière d'approvisionnement

PARTIE 4 – MOBILISATION DE L'INDUSTRIE

- 4.1 Invitation à la journée de l'industrie et les consultations individuelles

PARTIE 5 – QUESTIONS À L'INDUSTRIE

- Annexe A – Exigences techniques
- Annexe B – Exigences pour le maintien en puissance
- Annexe C – Renseignement sur les coûts
- Annexe D – Politique des retombées industrielles et technologiques
- Annexe E – Informations en matière d'approvisionnement

PARTIE 1 – OBJET ET NATURE DE LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

1.1 Objet de la demande de renseignements

Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) publie une demande de renseignements (DDR) en vue d'obtenir de l'information et la rétroaction de l'industrie à l'égard du projet de remplacement de l'équipement lourd commun (RELC). Le projet RELC a été créé pour acquérir une flotte moderne de l'équipement de soutien lourd (ESL), qui comprend le matériel de construction lourd (MCL) et équipement de manutention des matériels (EMM).

La présente DDR vise les objectifs suivants :

- a) Fournir à l'industrie l'information initiale liée au processus d'approvisionnement prévue pour le projet RELC
- b) Inviter les représentants de l'industrie à la journée de l'industrie et aux consultations individuelles
- c) Recueillir des commentaires préliminaires aux fins de discussion à la journée de l'industrie
- d) Recueillir des renseignements détaillés et la rétroaction de l'industrie, y compris les estimations indicatives des coûts
- e) Déterminer la capacité des fournisseurs de répondre aux besoins
- f) Obtenir les commentaires de l'industrie quant à tout élément susceptible d'avoir une incidence sur leur capacité de soumissionner dans le cadre d'une demande de proposition qui en découlerait ou de répondre aux besoins de SPAC
- g) Recueillir les connaissances, le savoir-faire et les recommandations de l'industrie concernant les pratiques exemplaires susceptibles d'améliorer la réussite de ce projet et cerner les risques qui pourraient avoir une incidence sur le projet.
- h) Préciser le besoin et de développer davantage les stratégies de processus d'approvisionnement et pour le maintien en puissance
- i) Améliorer l'accès et le caractère concurrentiel et équitable de la demande de proposition qui découlera de ce processus
- j) Informer et de mobiliser l'industrie sur les retombées industrielles et technologiques (RIT) politique, y compris de la proposition de valeur (PV) et
- k) Informer l'industrie et le gouvernement de façon à faire avancer le processus et de maximiser les probabilités d'octroyer des contrats pour le projet RECL.

Les répondants sont priés de remplir et d'envoyer leur réponse et rétroaction relié à la partie 3 – Ébauche de la stratégie d'approvisionnement, à la partie 4 – Mobilisation de l'industrie et à la partie 5 – Questions à l'industrie qui contiennent des questions pour des renseignements spécifiques recherchés par le Canada.

1.2 Nature de la demande de renseignements

Le présent document ne constitue pas une demande de proposition. Cette DDR ne donnera pas lieu à la publication d'une DDP ou à l'attribution d'un contrat. Par conséquent, les fournisseurs intéressés des biens ou des services décrits dans cette DDR ne devraient pas réserver des biens ou des installations ni affecter des ressources en fonction des renseignements présentés dans la DDR. Cette dernière ne donnera pas lieu non plus à la création de listes de fournisseurs. Le fait qu'un fournisseur intéressé réponde ou non à cette DDR ne le dispense donc pas de participer à d'éventuels processus d'acquisition. En outre, la présente DDR n'entraînera pas nécessairement l'achat de l'un ou de l'autre des biens et des services qui y sont décrits. Cette DDR constitue un document consultatif visant uniquement à obtenir les observations de l'industrie sur son contenu.

Aucun élément de la présente DDR ne doit être considéré comme un engagement de la part de SPAC de publier une demande de proposition pour ce projet. SPAC pourrait utiliser les renseignements de nature non exclusive obtenus dans le cadre du présent examen ou au cours du processus de préparation d'un éventuel document officiel de demande de proposition.

SPAC ne sera lié d'aucune façon à ce qui est énoncé aux présentes, et se réserve le droit de modifier, en tout temps, une partie ou la totalité des besoins, s'il le juge utile. De plus, SPAC se réserve le droit de revoir, au besoin, sa méthode d'acquisition d'après l'information reçue en réponse à la présente DDR ou pour toute autre raison jugée pertinente.

PARTIE 2 – DIRECTIVES ET RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX RÉPONSES

2.1 Nature et format des réponses

La perspective actuelle de SPAC concernant ses besoins pour le projet de RECL, les caractéristiques de la solution d'approvisionnement recherchée et les exigences techniques sont décrits à la section 3 de la présente DDR.

Le Canada souhaite obtenir des renseignements et des réponses à des questions précises (voir partie 5 – Questions à l'industrie) concernant certains aspects importants de ses besoins avant de finaliser sa stratégie d'approvisionnement.

Les répondants sont invités à présenter leurs commentaires sur le contenu de la Partie 3 et sur les exigences connexes contenues dans la présente DDR en retournant la partie 5 – Questions à l'industrie, dûment remplis en format électronique. Les répondants sont priés d'expliquer toutes les hypothèses qu'ils font sur les besoins formulés.

2.2 Coûts associés aux réponses

Le Canada ne remboursera pas aux répondants les frais engagés pour répondre à la présente DDR.

2.3 Traitement des réponses

2.3.1 Utilisation des réponses

Les réponses ne feront pas l'objet d'une évaluation formelle. Cependant, le Canada peut se servir des réponses reçues pour élaborer ou modifier les stratégies d'approvisionnement ou les ébauches de documents contenues dans la présente DDR. À la date de clôture de la DDR, le Canada examinera toutes les réponses reçues. Cependant, s'il le juge opportun, il pourrait examiner les réponses reçues après la date de clôture de la DDR.

2.3.2 Équipe d'examen

Une équipe d'examen composée de représentants de SPAC, du ministère de la défense nationale (MDN) et Innovation, Sciences et Développement économique (ISDE) Canada examinera les réponses et participera à toutes les activités de mobilisation de l'industrie. Le Canada se réserve le droit de faire appel à des consultants indépendants ou aux ressources à sa disposition qu'il juge nécessaires pour examiner les réponses. Toutes les réponses ne seront pas nécessairement soumises à l'examen de tous les membres de l'équipe d'examen.

2.3.3 Confidentialité

Les répondants doivent indiquer toutes les parties de leurs réponses qu'ils jugent exclusives ou confidentielles. Canada traitera ces parties de réponse de façon confidentielle, conformément à la Loi sur l'accès à l'information.

2.3.4 Suivi

SPAC pourra, à sa discrétion, communiquer avec les répondants pour leur poser des questions supplémentaires ou obtenir des clarifications sur les réponses fournies. SPAC pourra, à son entière discrétion, accepter de rencontrer les répondants afin de leur donner l'occasion de présenter ou de démontrer leurs compétences en ce qui concerne la présente DDR.

Les présentations des répondants n'engagent en rien SPAC. Les répondants doivent assumer tous les coûts associés à l'invitation de SPAC de faire une présentation.

2.4 Contenu de la présente DDR

La présente DDR contient une ébauche de stratégie d'approvisionnement incluant l'ébauche des exigences technique et pour le maintien en puissance, de renseignement sur les coûts, l'applicabilité de la politique de retombées industrielles et technologiques et des informations en matière d'approvisionnement. Puisqu'il s'agit d'un document en cours d'élaboration, les répondants doivent s'attendre à ce que certaines clauses ou exigences soient ajoutées ou retirées de toutes demandes de propositions ou documents pouvant découler de ce processus et être publié par SPAC dans l'avenir. On demande aux répondants de faire part de leurs observations concernant tout aspect de la DDR. La DDR comprend aussi des questions particulières à l'intention de l'industrie.

2.4.1 Données historiques et volumétriques

Les données contenues dans la présente DDR sont fournies aux répondants à titre d'information seulement. Bien que cela représente les meilleurs renseignements dont dispose actuellement le Canada, ce dernier ne peut garantir que ces données sont complètes ou exemptes d'erreurs.

2.5 Élaboration des réponses

2.5.1 Préparation des réponses

SPAC demande que les répondants soumettent leurs réponses par voie électronique en MS Office, PDF ou formats compatibles. Les réponses peuvent être fournies par courriel. Support tel que CD, DVD ou clé USB sont acceptables. Les réponses en format papier seront également acceptées mais ne sont pas l'option préférée.

2.5.2 Contenu des réponses

La première page de chaque document de réponse fourni devrait contenir:

- a) Le numéro de la DDR
- b) Le nom de la compagnie que le répondant représente;
- c) Le titre, le nom et les coordonnées du répondant;
- d) La date de transmission des documents.

Toutes les pages devraient être identifiées avec le nom de l'entreprise ainsi qu'être numérotées.

2.6 Demandes de renseignements

Comme il ne s'agit pas d'une demande de soumissions, SPAC ne répondra pas nécessairement par écrit aux demandes de renseignements ni ne distribuera nécessairement les réponses à tous les fournisseurs éventuels. Toutefois, les répondants qui ont des questions concernant la présente DDR peuvent les transmettre à l'autorité contractante dont le nom figure ci-dessous :

Nom: Annie Therien
Titre: Agent d'approvisionnement
Division: Division des véhicules industriels, des machines et produits logistiques – HS

Adresse: Services publics et Approvisionnement Canada
PDP III 7B1
11 Rue Laurier
Gatineau, Quebec K1A 0S5
Canada

Téléphone: 819-420-2256
Courriel: annie.therien@tpsgc-pwgsc.gc.ca

2.7 Transmission des réponses

2.7.1 Heure et lieu pour la transmission des réponses

Les fournisseurs souhaitant remettre une réponse doivent l'acheminer selon la section 2.5 à l'intention de l'autorité contractante avant l'heure et la date indiquées à la page 1 du présent document, et à l'adresse qui figure à la partie 2 section 2.6.

2.7.2 Responsabilité quant au respect du délai de livraison

Il incombe à chaque répondant de s'assurer que sa réponse est livrée à la bonne adresse et qu'elle est reçue dans les délais prescrits.

2.8 Exigences relatives à la sécurité

Il n'y a pas d'exigences relatives à la sécurité pour la présentation d'une réponse à la présente DDR. Une cote de sécurité du gouvernement pourrait être requise dans le cadre d'approvisionnements futurs en lien avec le besoin.

Les fournisseurs intéressés à être parrainé devraient commencer le processus pour obtenir leur cote de sécurité en communiquant avec l'autorité contractante

2.9 Langues officielles

Les réponses à la présente DDR doivent être présentées dans l'une des deux langues officielles du Canada.

2.10 Rencontre et consultation avec l'industrie

Durant la période de la DDR, les activités suivantes auront lieu:

- Journée de l'industrie
- Consultations individuelles
- Consultations individuelles supplémentaires

Le Canada ne remboursera pas les répondants pour les dépenses engagées relativement à la présence des activités ci-dessus.

Suite à cette DDR et les réponses reçues, des DDR supplémentaires avec des ébauches de demande de proposition (DDP) pourraient être publiées. Ces demandes de renseignements demanderaient que les répondants répondent à des questions précises au sujet de l'ébauche des documents d'approvisionnement, ainsi qu'à des questions plus générales à l'égard des éléments de l'approvisionnement et des stratégies de maintien en puissance.

Selon le contenu de la DDR supplémentaire, l'équipe de RELC pourrait participer à d'autres séances de consultation individuelles avec l'industrie.

PARTIE 3 –ÉBAUCHE DE LA STRATÉGIE D'APPROVISIONNEMENT

3.1 Introduction

La Stratégie d'approvisionnement proposée est d'émettre jusqu'à dix-huit (18) DDP au moyen de processus concurrentiels, y compris un processus de qualification en deux étapes pour l'approvisionnement contenant de l'information de protection balistique/blindé, ce qui pourrait donner suite à l'attribution de jusqu'à dix-huit (18) contrats.

À moins d'avis contraire, ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), de l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union Européenne et de l'Accord sur le libre-échange canadien (ALEC).

3.2 Contexte

Le mandat de SPAC consiste en partie à effectuer la planification, l'exécution et la gestion de l'achat de certain biens et services au nom du MDN.

3.3 Questions à l'industrie

Les répondants à cette DDR sont invités à répondre aux questions figurant à la partie 5 – Questions à l'industrie ainsi qu'à fournir des observations supplémentaires en ce qui concerne toute partie de la stratégie d'acquisition décrit dans la DDR et les documents connexes. Une version MS Office de la partie 5 – Questions à l'industrie est disponible sur le site Achats et ventes.

3.4 Exigences techniques

L'annexe A – Les exigences techniques : cette annexe et ses appendices décrivent les exigences techniques pour chaque plateforme.

3.5 Exigence pour le maintien en puissance

Annexe B – Exigences pour le maintien en puissance : cette annexe et ses appendices explorent la façon dont les Forces armées canadiennes (FAC) assurent le maintien en puissance de ses flottes en matière d'approvisionnement, de maintenance et de gestion centralisée de l'équipement. Il porte également sur les exigences pour le maintien en puissance spécifique au projet de RELC.

3.6 Renseignement des coûts

Annexe C – Renseignement sur les coûts : cette annexe demande aux fournisseurs des renseignements sur les coûts indicatifs afin de permettre au Canada de préparer ses documents d'approbation de projet.

3.7 Politique de retombées industrielles et technologiques (RIT)

Annexe D - Politique de retombées industrielles et technologiques : La présente annexe vise à recueillir des renseignements pour l'applicabilité de la politique de retombées industrielles et technologiques (RIT) et de la façon dont le Canada pourrait tirer parti de possibilités d'avantage économique grâce à l'acquisition d'ESL.

3.8 Informations en matière d'approvisionnement

Annexe E - L'information en matière d'approvisionnement : cette annexe permet de recueillir des renseignements généraux pour toute future DDP.

PARTIE 4 – MOBILISATION DE L'INDUSTRIE

Afin d'assurer le succès de l'approvisionnement de l'équipement lourd commun, de l'équipement connexe, et les services de maintien en puissance, le Canada mobilisera l'industrie grâce à la présente DDR, une journée de l'industrie et des consultations individuelles avec les fournisseurs intéressés.

Le Canada mobilisera l'industrie pour :

- a) Examiner les solutions proposées par l'industrie afin de répondre aux énoncés des exigences préliminaires du projet de RELC et des exigences pour le maintien en puissance.
- b) Établir les estimations des coûts indicatifs associés aux solutions possibles;
- c) Élaborer entre le Canada et les participants de l'industrie une compréhension commune de tous les éléments de l'approvisionnement du projet de RELC, les risques, les défis et les possibilités;
- d) Définir d'autres exigences pour le maintien en puissance – y compris les droits de propriété intellectuelle (PI), la collaboration de la chaîne d'approvisionnement, le rendement des mesures incitatives pour une approche plus globale pour le maintien en puissance et comprendre la capacité du marché actuel et ces intérêts;
- e) Élaborer une compréhension des capacités canadiennes et internationales pertinentes pour les plateformes de RELC;
- f) Informer et mobiliser l'industrie sur la politique de retombées industrielles et technologiques (RIT), y compris de la proposition de valeur (PV); et
- g) Obtenir les commentaires et la participation de l'industrie dans les principales étapes de l'approvisionnement, y compris l'élaboration de la DDP

4.1 Invitation à la journée de l'industrie et aux consultations individuelles

La journée de l'industrie et les consultations individuelles auront lieu au 140 Promenade du Portage, Phase IV – Niveau "0", du 5 Juin au 7 Juin, 2018.

La journée de l'industrie débutera à 8:30am le 5 juin 2018 dans la salle Pontiac afin d'examiner la portée du besoin précisé dans la DDR et pour répondre aux questions. Il est recommandé que les fournisseurs qui ont l'intention de présenter une réponse à la DDR participent ou envoient un représentant.

Les consultations individuelles débuteront à 13:00 le 5 juin 2018 et toute la journée les 6 et 7 juin 2018 dans la salle COM#9.

Des consultations individuelles supplémentaires auront lieu, si nécessaire, au 11 rue Laurier, Phase III – 7^e étage, du 11 au 13 juillet 2018 dans la salle 7B1-208.

Les fournisseurs sont priés de confirmer leur présence en fournissant, par écrit, à l'autorité contractante, le nom des personnes qui assisteront à la conférence, le formulaire d'invitation et une liste de préoccupations potentielles qu'ils souhaitent discuter au plus tard le 1er juin 2018.

Les fournisseurs qui ne participeront pas à la visite pourront tout de même présenter une réponse à la DDR.

4.1.1 Journée de l'industrie

La Journée de l'industrie se veut une tribune ouverte. Il permettra aux représentants du Canada de présenter aux représentants de l'industrie de l'information sur le projet de RELC et de communiquer le niveau de capacité et les exigences de haut niveau du matériel et pour le maintien en puissance. Il fournira aussi une tribune aux représentants de l'industrie à poser des questions et recueillir de l'information nécessaire pour acquérir une solide compréhension des besoins opérationnels du Canada. Des représentants du SPAC, MDN et ISDE dirigeront la journée de l'industrie, des présentations et des discussions sur les exigences en matière d'approvisionnement, les exigences techniques et les avantages technologiques industriels, respectivement. Les sujets de discussion peuvent comprendre les problèmes d'approvisionnement potentiels et les possibilités de résolution, de trouver des solutions novatrices, et l'ensemble de l'approvisionnement et des stratégies pour le maintien en puissance

4.1.2 Consultations individuelles

Des consultations individuelles auront lieu dans les jours suivant la journée de l'industrie et permettront aux fournisseurs intéressés de présenter leurs entreprises, de solutions, de poser leurs questions et de faire part de leurs préoccupations. Les résultats et les sujets de discussion sont censés être conformément à la séance de la journée de l'industrie.

4.1.3 Consultations individuelles supplémentaires

D'autres consultations individuelles seront offertes plus tard au cours de la DDR pour permettre aux fournisseurs intéressés de perfectionner leurs solutions et de clarifier des renseignements supplémentaires.

La participation aux consultations individuelles est volontaire et les fournisseurs peuvent assister à l'une ou les deux séances. Bien que les participants du Canada prévoient ne pas fournir de nouveaux renseignements au cours des consultations individuelles, toute nouvelle information discutée sera affichée par une mise à jour à la DDR sur le site Achats et ventes

FORMULAIRE D'INVITATION

Veillez remplir le formulaire d'invitation afin de confirmer votre présence à la journée de l'industrie et aux consultations individuelles en cochant ou en indiquant votre ordre de préférence de la date et de l'heure et du nombre de participants qui assisteront aux séances.

Le Canada fera tout en son pouvoir pour satisfaire la date et l'heure de votre choix. Toutefois, si de nombreux fournisseurs demandent le même temps, le Canada procédera sur le principe du premier arrivé, premier servi.

Nom de l'entreprise	
Personne ressource	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	

Journée de l'industrie			
Date	Heure	Disponibilité	# de participants
5 juin 2018	AM	Journée de l'industrie	

Consultations individuelles			
Date	Heure	Disponibilité	# de participants
5 juin, 2018			
	PM		
6 juin, 2018	AM		
	PM		
7 juin, 2018	AM		
	PM		

Consultations individuelles supplémentaires			
Date	Heure	Disponibilité	# de participants
11 juillet, 2018	AM		
	PM		
12 juillet, 2018	AM		
	PM		
13 juillet, 2018	AM		
	PM		

Veillez indiquer pour quelles plateformes votre entreprise prévoit fournir une réponse

Équipement de construction lourd (ECL)	
Véhicule/Équipement	
Bouteurs	
Chargeurs	
Niveleuses	
Excavatrices	
Compacteurs	
Rétrocaveuses blindées à haute vitesse	
Modules bennes	
Remorques surbaissées	
Grues moyennes	
Rétrocaveuses (commercial)	
Camions à benne (commercial)	
Remorques basculantes (commercial)	

Simulateur de ECL	
-------------------	--

Équipement de manutention du matériel (EMM),)	
Véhicule/Équipement	
Chariot tout-terrain pour conteneurs	
Chariot élévateur tout-terrain (lourd)	
Chariot élévateur tout-terrain (moyen)	
Chariot élévateur tout-terrain (télescopique)	
Chariot élévateur tout-terrain (léger)	

Veillez indiquer si votre entreprise est spécialisée en système de protection blindée:

Oui	Non

Liste des participants

	Noms	Position
1		
2		
3		
4		
5		

PART 5 - QUESTIONS À L'INDUSTRIE

Voir les fichiers ci-joint sur le site Achats et ventes

Annex A – Exigences techniques

Annex B - Exigences pour le maintien en puissance

Annex C - Renseignement sur les coûts

Annex D – Politique des retombées industrielles et technologiques

Annex E – Informations en matière d'approvisionnement